

PERSONNES PRÉSENTES :

Corps enseignant : Mme Hallet (directrice et enseignante CM1-CM2), Mme Cahu (CPA), Mme Pouligac (CPB), Mme Rigommier (CE1A), Mr Viaud (CE1B), Mme Ingold (CE2 A), Mme Monneau Lecygne (CE2B), Mme Garziano (CM1), Mme Dubois (CM2), Mme Jean (UPE2A)

Associations de parents :

CAAPE : Mme Zoldan, Mme Pelourdeau, Mr Marino, Mme Ponthieux, Mme Cogo, Mr Croué

FCPE : Mme Eustache

Représentante de la mairie :

Mme Le Vavasseur (adjointe au maire)

Invitée :

Mme Bakare Cécilia (référente périscolaire)

EXCUSÉES :

Mme Bergé (IEN), Mme Alduc (psychologue scolaire), Mme Soubeste (CE2 A et CM1-CM2)

Secrétaire de séance :

Ecole Ferdinand Buisson

PROCÈS VERBAL :

1. **Approbation PV de 12 juin 2025**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de ce premier conseil d'école du 6/11/2025 sera envoyé avec le règlement intérieur de l'école ainsi que le plan de prévention et de traitement Phare, la charte de la laïcité et un document sur l'usage raisonné du numérique.

2. **Présentation de l'équipe enseignante**

Mme Garziano en classe de CM1

Mme Soubeste (décharge Mme Ingold mardi et Mme Hallet jeudi et vendredi)

Mme Jean intervient auprès des élèves UPE2A

Mme Hallet directrice titulaire depuis la rentrée de l'établissement

3. **Élections des parents d'élèves**

Remerciements aux parents pour leur participation.

Une augmentation de la participation a été observée cette année (71,31% versus 59,69% l'année précédente)

251 votants pour 352 inscrits, 30 blancs ou nuls

Les résultats de l'élection donnent 6 sièges pour la CAAPE avec 145 suffrages et 3 sièges pour la FCPE avec 76 suffrages.

En revanche, cette année encore, certains votes n'ont pas pu être pris en compte car il manquait la signature sur l'enveloppe ou les consignes n'ont pas été respectées. Nous rappelons qu'un tutoriel a été envoyé en amont aux parents en vidéo et par courrier.

Il faut absolument que les mails soient lus par les parents pour éviter des oubliés ou éviter ces erreurs.

4. **Règlement Intérieur et Protocole de traitement de situations de harcèlement**

Nouveau règlement intérieur soumis à approbation. Votez à l'unanimité.

Le règlement est similaire à celui de l'an dernier, quelques modifications avec notamment des précisions sur l'interdiction des objets connectés avec la nouvelle circulaire du 10/07/25 et un paragraphe RGPD a été ajouté.

Nous rappelons que les parents ont signé en début d'année une nouvelle autorisation parentale concernant les données RGPD, la prise de photos des élèves, les objets connectés et le blog de l'école.

A ce sujet, lors des réunions plénières de rentrée, la directrice a rappelé l'importance d'appliquer la circulaire concernant la protection des données personnelles (RGPD) des élèves, afin de garantir leur sécurité et leur respect. Dans ce cadre, il a été décidé d'ajouter au règlement intérieur de l'école que les parents ne doivent pas prendre de photos des élèves, y compris de leur propre enfant, lors des événements ou des sorties scolaires. Une charte sera signée par les parents accompagnateurs afin de rappeler ces règles. En cas de non-respect, il pourra être décidé de ne plus retenir ces parents pour accompagner les sorties.

La directrice a également présenté les éléments de la nouvelle circulaire du 10 juillet 2025 relative à l'usage du numérique. Il est ainsi rappelé que les enseignants ne sont pas tenus de répondre aux courriels des parents après 20h, le mercredi, les week-ends et pendant les vacances scolaires, afin de préserver l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle dans la circulaire. Dans le règlement intérieur, nous avons pris la décision de mettre 18h30 comme horaire, heure à laquelle l'école ferme après l'étude surveillée du soir.

Enfin, il est rappelé que l'usage de tout objet connecté est interdit au sein de l'établissement. Si un élève apporte un tel objet, celui-ci sera confisqué, les parents seront informés et l'objet leur sera restitué le soir même. En cas de récidive, des mesures plus strictes pourront être prises.

5. Protocole de traitement des situations de harcèlement

Le programme pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école a été généralisé à tous les établissements français. Cette démarche est déjà engagée en circonscription depuis 2019.

L'école dispose d'un plan de prévention du harcèlement avec notamment un parcours de 10h d'apprentissage par an sur toutes les classes, mis en place par la circonscription, qui met à disposition des enseignants des outils adaptés aux élèves pour prévenir les situations de harcèlement.

Elle dispose aussi d'un protocole de traitement des situations de harcèlement présenté comme chaque année lors du premier conseil d'école. Il s'agit du même que l'année dernière. L'équipe enseignante dispose d'une grille de repérage des situations de harcèlement que le directeur met en place sur les temps scolaires et périscolaires lorsque des parents le signalent ou lorsque l'équipe remarque une situation qui serait de l'ordre du harcèlement.

En cas de besoin, l'école fait appel au pôle d'accompagnement de la circonscription. Dans ce cadre, des entretiens individuels pourront être conduits avec les élèves par des membres du pôle d'accompagnement formés à intervenir dans ces situations pour rechercher un apaisement des relations et permettre à chacun de s'engager dans la résolution du conflit (méthode de la préoccupation partagée). Les parents seront informés par la directrice avant ou après les entretiens suivant les situations. Mme Hallet est en cours de formation pour ce pôle.

Mme Bergé, inspectrice de la circonscription, coordonne ce dispositif. La direction assure le suivi des informations auprès des familles. (Document pour les parents en annexe).

Mme Hallet, directrice de l'école, participe à la formation Phare cette année, afin d'intégrer le pôle d'accompagnement de la circonscription.

2 cas ont été recensés sur 2024-2025.

Depuis la rentrée 2025, le protocole n'a pas été mis en place.

La CAAPE indiquent l'existence d'une formation à destination des familles <https://nah-familles.cned.fr/>

Les actions mises en place dans l'établissement sur ce thème sont les suivantes :

- Cours d'éducation civique et morale, avec des apprentissages sur la communication et l'empathie
- Journée nationale contre le harcèlement le 6/11 : habillés tous en vert (élèves, enseignants, périscolaire), tous les élèves ont chanté la chanson « Tous pour un » ensemble dans le gymnase et ont créé un poster pour l'école affiché dans le hall, toutes les classes ont participé à un webinar sur ce thème en fonction du niveau du CP au CM2 (petit doc pour les CP au CE2 ; info/mytho pour les CM1-CM2)

De plus, toutes les classes ont commencé un travail sur le harcèlement, qui sera poursuivi dans l'année, avec d'autres événements à venir. Un questionnaire du bien-être va être réalisé par les CE2, CM1 et CM2. Sont concernés principalement le cycle 3 pour les événements.

Les CM2 et les CM1 ont participé également à un webinaire « 1 jour 1 actu » en visio et en direct sur le cyber harcèlement, poursuivi en classe, vendredi 7 novembre.

Cette année, la classe des CM1-CM2 participe au concours du NAH (Non Au Harcèlement) en réalisant une affiche sur ce thème.

Un atelier numérique en faveur des parents va être proposé pour aborder la thématique de la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement courant deuxième trimestre. Cet atelier sera présenté lors du second conseil d'école et présenté aux parents par mail après celui-ci.

L'établissement devrait donc ainsi obtenir le niveau 2 de la prévention du harcèlement l'an prochain.

Les fédérations de parents tiennent à souligner que l'ambiance de l'école s'est apaisée par rapport à quelques années. C'est appréciable, encourageant et rassurant.

6. Effectifs, structure de l'école 2025/2026 :

215 élèves inscrits, 1 classe fermée à la rentrée 2025 soit 9 classes actuellement.

Baisse du nombre d'élèves généralisée en Ile de France.

Nous n'avons eu que deux départs depuis la rentrée contre quatre arrivées dont 1 en CP aujourd'hui. On attend 2 élèves (CE2, CM2) canadiens en novembre et 1 élève en janvier (CM1).

CPA 22	CE1A 22	CE1B 22	CM1 29	CM1/CM2 26
CPB 22	CE2A 21	CE2B 22	CM2 29	

Le dispositif UPE2A est conservé cette année. L'enseignante est présente lundi et mardi. 4 élèves bénéficient de ce dispositif, 2 élèves arrivent et 1 en janvier.

Ces cours sont limités à une seule année pour les élèves, ils rejoignent un cursus classique ensuite. Avec ce dispositif, les nouveaux arrivants allophones de tout Chaville sont orientés à Ferdinand Buisson.

De grands progrès sont observés par les enseignants grâce à ce dispositif.

7. LSU (Livret Scolaire Unique)

Il est délivré à chaque fin de semestre, fin janvier et juin.

Les parents des CP recevront leur code d'accès début janvier, à garder toute la scolarité de l'élève.

Rappel aux parents : imprimez et conservez les LSU.

Les enseignants peuvent donner une copie papier pour les parents qui le souhaitent à la fin du semestre mais il faut le signaler à l'enseignant à l'avance. Les enseignants précisent ne plus y avoir accès une fois que l'élève a quitté l'école.

8. PPMS et alerte incendie

Exercice incendie : réalisé en début d'année, tout s'est bien déroulé et les élèves ont évacué les locaux dans les temps.

PPMS intrusion le 16/10 en présence de Mr Brieux, chef de la sécurité de la mairie de Chaville et de la police municipale, RAS.

Un autre PPMS est prévu dans l'année.

Également prévus : 2 nouveaux PPMS sur un temps de midi et sur un temps de récréation pour permettre au périscolaire de se familiariser avec ces exercices. Ces deux exercices étaient prévus l'an dernier mais n'ont pas pu être réalisés.

9. Accompagnement des élèves en difficulté (APC, RASED, PPS et AESH)

Mme Alduc est présente le jeudi comme habituellement. Elle peut observer les élèves à la demande des enseignants. Elle est présente lors des équipes éducatives et conseille pour les orientations des élèves.

Si besoin, demander ses coordonnées à Mme Hallet.

Nous avons depuis la rentrée une enseignante maître E, Mme Chatillon, qui intervient sur le cycle 2 notamment pour du soutien scolaire en français et mathématiques à la demande des enseignants. Mme Chatillon est déjà venue observée les élèves en besoin dans les classes, un planning a été mis en place depuis la rentrée.

6 CE1 sont pris pour la lecture et 6 CP pour les maths deux fois par semaine les lundis et vendredis 1h30 par jour venu.

8 élèves avec PPS

7 élèves avec AESH dont 1 individualisé et 6 mutualisés.

2 AESH interviennent sur l'école, soit 2 de moins que l'an passé.

Le nombre d'heures disponible est insuffisant (4h pour chacun des élèves maximum) par rapport au besoin identifié. 1 élève est arrivé ce jour avec un besoin d'aide humaine, il va falloir répartir de nouveau le nombre d'heures et cela va être très critique. Une demande auprès de la coordinatrice du PIAL 33 a été faite ce jour.

La ville est en recherche de candidats pour des postes supplémentaires.

Les APC ont lieu les mardis et jeudis de 11h30 à 12h. Les parents ont signé un document en début d'année autorisant les enseignants à prendre les élèves si nécessaire. Pour les élèves externes, une demande particulière est faite par les enseignants auprès des parents concernés afin que ces élèves puissent en bénéficier.

10. Évaluations nationales

Elles ont eu lieu mi-septembre. Tous les élèves étaient concernés.

Les résultats sont encore analysés par les enseignants en conseil de cycle ; une réunion est à venir et un debrief aura lieu au 2^e conseil d'école. Les CP auront une deuxième évaluation nationale en janvier.

Retour des enseignants : ces évaluations ont lieu trop tôt dans l'année. Comme l'an dernier, il manquait des exercices pour évaluer la rédaction (aucun en cycle 3), la copie, la géométrie plane, et les grandeurs et mesures.

11. Organisation et protocole pour les élèves bénéficiant d'un PAI.

14 élèves concernés par un PAI cette année.

Nous avons rencontré moins de difficultés cette année pour récupérer les PAI et nous remercions les parents. Toutefois, nous souhaiterions encore améliorer le système et nous réfléchissons pour l'an prochain.

L'école bénéficie toujours du Docteur Launay, médecin scolaire, depuis l'an dernier.

Les PAI sont signés par Mme Hallet avec le support de l'infirmière scolaire.

12. Manifestations prévues

Piscine

Depuis cette nouvelle année scolaire, les CM2 vont aller à la piscine afin d'obtenir l'attestation du savoir nager, compétence obligatoire dans les programmes de cycle 3.

De ce fait, les CM2 ont commencé un cycle piscine depuis le 16/09/2025 pour une durée de 10 séances soit jusqu'au 12/12/2025.

Malheureusement, une séance n'a pas pu avoir lieu à cause d'un oubli de réservation de car par les services de la mairie. Cette séance ne pourra pas être rattrapée puisque la piscine a déjà tous ses créneaux réservés. Il faudra donc être très vigilant l'an prochain pour éviter ce désagrément.

Cross

Le cross des élèves de Chaville a eu lieu le jeudi 16/10/2025. Cette année, tous les élèves ont pu y participer car il n'y a pas eu de souci météorologique.

Petite nouveauté : les élèves de l'école élémentaire du groupe scolaire Saint Thomas de Chaville étaient présents aussi.

RAS, cet évènement s'est très bien déroulé. Il était très bien encadré comme habituellement.

Les élèves sont repartis avec une madeleine et un diplôme pour leur participation offerts par la mairie de Chaville.

Intervention sur la biodiversité

Les CE1 ont participé à six séances de Monsieur Eric Laurent sur le thème de la biodiversité en Période 1 : 2 séances en forêt dont une portée sur le Land Art, 2 séances à la MEJ et 2 séances en classe.

Festival du livre

Il aura lieu la semaine du 24 novembre. Comme habituellement, les classes iront voir les livres chacun à leur tour dans la semaine. La vente aura lieu le vendredi 28 novembre à l'école de 16h45 à 18h30.

Nouveauté : le paiement par carte bancaire par le biais du téléphone est possible cette année. C'est un test.

Course Contre la Faim

Nous voulons changer d'association pour cette année afin de nous renouveler. Une réflexion est menée, et un point sera fait au deuxième conseil d'école. Nous allons normalement travailler et mener une action avec l'association ELA.

Projet musique

CPB – CM1/CM2 : projet chorale tous les jeudis de l'année sur le thème de l'art. Une danse est prévue aussi pour le spectacle de fin d'année avec les deux classes.

CPA : projet chorale avec l'école des Myosotis sur le thème des émotions et des sentiments. Le spectacle aura lieu le jeudi 11 juin 2026 à l'Atrium de Chaville.

Ce spectacle comprend des chansons choisies par les enseignantes et dirigées par Mme Tacher, enseignante aux Myosotis, ainsi que des moments d'expressions corporelles préparés par Diane Nicolas, intervenante du conservatoire de Chaville.

La classe des CPA monte à l'école maternelle tous les lundis matin pour préparer la chorale et l'école maternelle descend dans notre école, les mardis, tous les 15 jours, pour y faire les séances d'expressions corporelles dans le gymnase.

Notre équipe remercie d'ailleurs l'école des Myosotis et notamment Mme Rougeault d'avoir invité et proposé à une classe de CP de réaliser ce spectacle avec eux.

CE1A et CE1B :

Le conservatoire de Chaville a proposé de nouveau aux deux classes de CE1 de l'école d'intervenir dans les classes pour travailler le rythme, l'écoute musicale, le chant et l'expression corporelle tout au long de l'année, les jeudis après-midi durant 45 minutes. L'intervenante est Yu-Ting. Cette année le thème est l'eau.

Projet ludothèque

La ludothèque de Chaville propose des interventions dans les classes depuis quelques années afin de faire découvrir ou redécouvrir les jeux de société. Tous les niveaux se sont inscrits pour l'année 2025-2026.

Pour cette période :

CP (4 séances) et CE1 (5 séances) : 45 minutes d'atelier autour de jeux de société de coopération et de logique. Les élèves sont amenés à donner leur avis sur le jeu et expliquer les règles du jeu en fin de séance. Les élèves doivent voter pour le jeu qu'ils ont préféré lors de la dernière séance.

Semaine du goût

Les élèves des classes de CP et de la classe des CM1-CM2 ont participé à la semaine du goût qui a eu lieu la semaine du 13/10 dont le but est de faire découvrir de nouveaux aliments et goûts aux élèves. Le thème choisi de cette année était les fruits et les légumes de saison.

Chaque jour, les élèves ont exploré les aliments ou les liquides proposés avec leurs cinq sens : ils les ont d'abord observés, puis sentis, touchés et enfin goûtés. Ensuite, ils ont essayé d'en deviner le nom et ont partagé leurs impressions et préférences.

Concours des petites bulles

La classe des CPB participe au festival de la BD proposé par la médiathèque de l'atrium de Chaville. Cette année le thème est de créer une œuvre plastique d'une créature du monde caché. L'oeuvre est attendue pour le 14/11. Le festival ainsi que le tirage au sort de la meilleure création a lieu le samedi 29/11. Les parents sont attendus nombreux lors de ce festival.

Bibliothèque

La médiathèque de Chaville propose aux classes de la ville des ateliers autour des livres chaque année. Presque toutes les classes s'y sont encore inscrites cette année.

Pour la période 1 :

Les classes de CP ont réalisé 1 séance sur les 5 prévues, étaillées dans l'année, à la médiathèque de Chaville. Elles participent au prix des « incorruptibles » national dont le but est de voter pour un livre à la fin des 5 séances.

La classe des CE2 A a aussi commencé ses séances sur le thème des émotions.

Les élèves peuvent emprunter un livre chacun à chaque session.

Cinéma :

Dans le cadre des jeunes écrans chavillois, le cycle 3 (CM1 et CM2) de l'école a été visionné le film d'animation, Flow le chat qui n'avait plus peur de l'eau, au cinéma de l'atrium de Chaville. Comme habituellement, les élèves ont eu une intervention de Didier, animateur cinéma, avant et après la projection. Lors de sa deuxième séance, Didier a proposé aux élèves de visionner le court-métrage qui a inspiré le film vu.

E3D (développement durable)

L'école veut obtenir le niveau 2 de la labellisation.

Objectif fixé de l'an dernier atteint : recycler le papier perdu de l'école pour les projets artistiques dans les classes mais l'équipe enseignante réfléchit pour faire encore mieux.

La collecte de jouets organisée en partenariat avec la maison écologique du jouet (départemental) pour des dons à l'international ou donner une autre vie aux jouets, est reconduite cette année et commencera la semaine du 17/11 et se terminera à la mi-janvier comme l'an dernier.

La CAAPE fait une collecte alimentaire pour le relais chavillois les 27 et 28/11. Possibilité de faire ses dons au sein de l'école, des cartons seront mis à disposition des élèves.

Photo de classe et individuelle

Réalisées le 16/10/25. L'équipe pédagogique a souhaité changer de partenaire cette année afin de vendre moins cher la pochette mais réaliser un bénéfice tout de même. Elle a trouvé les photos de bonne qualité et pense reprendre ce photographe l'an prochain.

La vente est désormais ouverte jusqu'au dimanche 23 novembre inclus et se fait exclusivement en ligne.

Une deuxième session de vente sera possible du 20/12/25 au 03/01/2026 inclus.

Projet autour de la laïcité

9/12/25 : cette année, une attention particulière sera donnée à cette journée à l'occasion des 120 ans de la séparation de l'église et de l'État. Les actions menées seront présentées lors du second conseil d'école.

Bilan du loto

Bénéfices de 457 euros.

Bilan très positif. L'équipe pédagogique ne s'attendait pas à autant de monde. Très bonne ambiance, très bonne participation. A reconduire une année sur deux, avec le festival du livre.

Vendange

Les deux classes de CE2 ont participé aux vendanges des vignes de Chaville le 3/10 dernier. Tout s'est très bien déroulé. Les élèves étaient ravis.

13. Classes externées

Bilan du séjour des CE2

Du 29 septembre au 1er octobre, les élèves ont séjourné à la Maison des Espaces Naturels d'Écluzelles, près de Dreux. Grâce au soutien des parents et aux ventes de gâteaux, le projet a pu être réalisé dans d'excellentes conditions. Les enfants ont participé à de nombreuses activités autour de la nature : pêche à pied, observation d'oiseaux, land'art, découverte des empreintes d'animaux et visite du musée des écogignerons. Ce séjour, riche en découvertes et en partage, a renforcé la cohésion du groupe et laissé de très beaux souvenirs à tous.

Cependant, un surcoût de transport lié à seulement 6 km supplémentaires a entraîné une augmentation de 500 € du budget initial. C'est pourquoi nous avons sollicité une subvention auprès de la mairie afin de pouvoir renouveler ce beau projet l'année prochaine.

Les enseignantes de CE2 remercient tout particulièrement les deux mamans sans qui ce séjour n'aurait pas pu être réalisé : Me Poulet-Zoldan et Me Cogo. Leur investissement, leur énergie et leur patience tout au long du séjour, pour sécuriser les activités et rassurer les enfants ont été sans faille.

Sur place l'encadrement était assuré par Mme Rachel DOR, directrice du centre, Mme Aurore FREROT, animatrice nature et Mme Laure BENARD pour l'intendance. Ces personnes étaient très disponibles, elles se sont montrées souples dans l'organisation et à l'écoute des besoins.

Classe découverte CM1

L'appel d'offre est toujours en cours. Réponse définitive en décembre.

3 thèmes ont été confirmés : à Séné (séjour mer), dans la Loire (séjour château de la Loire), à Beaumont (séjour nature) comme l'an dernier.

14. Point Coopérative

Le bilan de la coopérative est de 1795 euros actuellement.

Merci aux parents pour les dons.

Dons faits : petit matériel dans les classes, semaine du goût, loto.

Un deuxième appel sera fait en avril 2026 pour payer les sorties de fin d'année.

Fête de l'école prévue le 29/05/2026

La vente des t-shirts va être reconduite avec un nouveau logo et vendu courant février/mars + projet de la création d'éco-cup pour les vendre lors de la fête de l'école.

15. Fonctionnement de la cour

Les travaux de la cour sont désormais terminés. L'école a donc pu remettre en place les récréations communes pour l'ensemble des classes, à 10h le matin et à 15h l'après-midi.

Dans le but d'améliorer la qualité des temps de récréation, des pôles d'activités vont être progressivement mis en place. Ces espaces permettront aux élèves de se dépenser, de s'occuper de manière encadrée et constructive, et faciliteront également l'organisation des temps d'APQ. Les pôles retenus seront les mêmes que ceux utilisés par le périscolaire, afin d'assurer une continuité et une cohérence dans les activités proposées aux enfants.

Le service périscolaire a d'ailleurs déjà mis en place certaines activités sur le temps du midi. L'école est actuellement en attente de la réception du matériel commandé afin de déployer pleinement ce nouveau fonctionnement dans les prochaines semaines avec les délégués des classes. Travail conjointement mené sur la violence, et participation aux événements par l'équipe périscolaire.

16. Périscolaire : nouveau fonctionnement et nouvelle équipe

Cf projet en annexe du compte-rendu

Le projet est présenté par la référente du périscolaire Cécilia Bakare

17. Questions diverses

- Est-ce que les petits travaux en attente sont bien prévus cette année ?

Oui. Mr Biccochi est passé en début d'année pour faire un point sur les demandes en cours.

Également, des occultants sur les fenêtres hautes des classes sont prévus à l'installation pour l'année scolaire en cours.

Au budget : est prévu les ventilateurs plafonds des classes, la pose d'un film sur le préau pour éviter les répercussions des grosses chaleurs dans les classes.

La directrice va faire une demande de travaux pour que les tracés des jeux au sol de la cour (marelle, parcours vélo...) soient de nouveau réalisés.

- Piscine :

La CAAPE demande un renforcement des heures de séances de piscine car certes les CM2 peuvent en bénéficier depuis cette année, en revanche, il y a moins d'heures attribuées : avant 16h, actuellement 10h.

- Ferdinand Buisson accueillera-t-elle de nouveau les élèves de l'école durant les vacances scolaires ?

Mme Le Vavasseur répond que cela dépendra des travaux effectués dans l'école.

Les parents souhaitent demander à la mairie que les enfants soient accueillis à Ferdinand Buisson durant les petites vacances de février et d'avril. Ils souhaitent également inscrire qu'une demande de coordination des dates entre la crèche et l'école a été faite afin de s'organiser plus facilement dans les familles. Actuellement, certains parents sont obligés de prendre des congés en décaler ou non prévus pour garder les enfants.

- Les panneaux de basket demandés au dernier conseil d'école de juin 2025, seront-ils réinstallés ?

Non, car les panneaux sont obsolètes. En revanche, dans le projet de la cour oasis, des nouveaux panneaux de basket sont prévus.

- Les travaux pour la cour oasis sont-ils toujours à l'ordre du jour pour l'été prochain ? Le projet pourra-t-il être présenté au prochain conseil d'école ?

Oui, les travaux pour la cour oasis sont bien prévus pour l'été 2026 durant les grandes vacances scolaires.

Le projet sera bien présenté au prochain conseil d'école. Un travail de réflexion va être réalisé entre la mairie, la directrice de l'école et la référente du périscolaire.

- Les parents ont exprimé le souhait de renforcer l'apprentissage des langues, notamment à travers des classes externées linguistiques ou l'éventualité de devenir une école EMILE. Nous les remercions pour ces propositions, mais il est important de rappeler que ce type de projet, repose sur le volontariat des enseignants. Or, à ce jour, l'équipe ne souhaite pas s'engager dans une démarche EMILE : ce dispositif exige que tous les enseignants se sentent à l'aise pour enseigner l'anglais selon ses modalités, ce qui n'est pas le cas actuellement. Par ailleurs, l'école souhaite prioriser des besoins pédagogiques plus immédiats, comme la mise en place de classes à pédagogie différenciée.

Dates des deux prochains CE :

Lundi 16/03/26

Mardi 09/06/26

La séance est levée à 20h30.